

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de conseil de la mairie sous la présidence de Mr SOYER Jean, Maire.

Présents : Mr SOYER Jean, Maire, Mmes DUBREUIL Virginie, GAZEAU Marie-Renée, GUILBAUD Guylène, NOVALI Christiane, PONCET Nathalie, RABILLER Laëtitia, TROUILLARD Sabrina, Mrs BETHUYS Julien, GUILBAUD Patrice, LECHAIRE Fabien, MICHON Stéphane, PROUX Olivier.

DESIGNATION DE LA SOCIETE DE RESTAURATION CHARGEE DE LA CONFECTION ET LA LIVRAISON DES REPAS POUR LA CANTINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Le Conseil décide de retenir la société Restoria d'Angers (cuisine à Bournezeau) pour la livraison des repas à compter du 4 septembre 2023, pour un an renouvelable jusqu'aux vacances scolaires de juillet 2025, avec les tarifs suivants :

- repas enfant 5 éléments : 3,432 € TTC
- repas pique-nique : 3,432 € TTC
- repas adulte : 4,286 € TTC

TARIFS COMMUNAUX CONCERNANT LES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil fixe les tarifs communaux suivants pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Repas enfant : 4,00 €
- Enfant fournissant son repas : 1,15 €
- Repas adulte : 6,20 €
- Garderie périscolaire : 0,98 € la demi-heure

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil décide la suppression d'un emploi d'agent de maîtrise et la création d'un emploi d'adjoint technique territorial pour 28H/semaine, à compter du 1^{er} septembre 2023, pour le service scolaire/périscolaire.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT

Le Conseil sollicite les services du Département pour l'attribution d'une subvention pour l'achat et l'aménagement de modulaires au stade.

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Une demande d'enregistrement en installation classée pour la protection de l'environnement a été déposée en Préfecture par le Gaëc « Le Bois Soleil » situé à Apremont. Le projet consiste en la construction d'un hangar de stockage de fourrage et en l'augmentation du cheptel qui passe de 150 à 170 vaches laitières. Le Conseil émet un avis favorable à cette demande.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PARCELLES COMMUNALES A TITRE GRATUIT A L'EARL LA CLEF DES CHAMPS

La convention de mise à disposition de parcelles communales, à titre gratuit, est renouvelée avec Mr Dupé Nicolas (Earl La Clef des Champs), pour un an, à compter du 1^{er} août 2023, pour les parcelles communales cadastrées A 624 et A 622.

ADOPTION DE L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57

Le conseil décide d'adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Maire,
Jean SOYER



En mairie, le 14 juin 2023

Le Secrétaire,
Julien BETHUYS

